



Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Au personnel du
Gymnase de Burier

Lausanne, le 1^{er} février 2022

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Depuis cette rentrée, votre gymnase comprend une nouvelle extension qui accueillera, dès 2022, 19 nouvelles classes. J'aimerais tout d'abord vous dire que cette situation est provisoire car je sais qu'au-delà d'un certain seuil, la qualité de la relation pédagogique et la solidité du lien social se péjorent. Le Gymnase de Burier verra ses effectifs baisser à l'ouverture du Gymnase d'Aigle en 2024, peut-être en 2025 si les oppositions font prendre du retard au calendrier.

Pour permettre à votre établissement de faire face à cette augmentation d'effectifs, il était important pour le DFJC de construire des solutions adaptées aux besoins du terrain. À cet égard, je tiens à remercier chaleureusement les professionnel-le-s dont la participation aux discussions a permis l'émergence de ces solutions. Je remercie également votre Direction et la DGEP pour leur concrétisation et leur mise en œuvre. C'est ce qui nous permet, aujourd'hui, d'avoir d'ores et déjà renforcé les postes d'infirmières scolaires, de psychologue en orientation, de bibliothécaire, de médiation culturelle et de déléguée PSPS, mais aussi d'avoir engagé un directeur adjoint ainsi qu'une doyenne et d'avoir initié à Burier le projet de travailleur social au gymnase. Ces renforts seront complétés d'ici à la rentrée 2021-2022, conformément aux promesses qui vous ont été faites. Je sais que certain-e-s auraient souhaité déployer ces ressources plus rapidement. Cependant, j'aimerais souligner que la DGEP a utilisé toute la marge budgétaire à sa disposition pour répondre à ses obligations. Elle a, par ailleurs, veillé à ce que l'introduction d'un nouvel acteur cantonal comme le travailleur social dans les gymnases se fasse prioritairement dans votre établissement en bonne harmonie avec les autres membres de votre réseau santé.

Au début du premier semestre, j'ai rencontré une délégation d'enseignant-e-s de votre gymnase afin d'identifier les points qui restent irrésolus. Nous en avons identifié trois sur lesquels je suis désormais en mesure de vous apporter des réponses :

1. Nous avons tout d'abord convenu que, désormais, les représentant-e-s des enseignant-e-s qui siègeraient au sein d'un comité de pilotage pouvant être activé si nécessaire bénéficieraient de PSO pour le faire. En effet, il ne s'agirait plus de la phase de négociation à proprement parler, une phase qui s'est terminée en avril 2019 et qui est couverte par les décharges syndicales prévues à cet effet. En outre, il ne s'agirait pas non plus d'un groupe de travail « classique » consacré, notamment, à des enjeux pédagogiques relevant de votre cahier des charges. Vos représentant-e-s nous ont fait savoir qu'ils se détermineraient sur la participation des enseignant-e-s à ce groupe. Je ne doute pas qu'ils le feront savoir dans les meilleurs délais à votre direction.

2. La question des décharges octroyées actuellement au chef-fe-s de file pour moitié du total à l'ouverture complète de l'extension a également été mentionnée. Après examen par votre direction et la DGEP, je peux vous informer que cette augmentation sera effective à plein dès cette année scolaire et j'espère qu'elle permettra de souligner l'engagement dont les chef-fe-s de file ont fait preuve dans l'ouverture de cette extension et ses effets. Quant aux files qui ont déjà été particulièrement sollicitées, votre direction se mettra en contact avec elles pour trouver une solution ad hoc.
3. Enfin, le problème de l'accessibilité des cafétérias et restaurants aux heures de pointe nous a également été rapporté comme un sujet à traiter en urgence. La DGEP a fait expertiser vos cafétérias par son spécialiste en restauration collective pour cerner au mieux la situation et il est arrivé à la conclusion que l'infrastructure en restauration collective actuelle permet de répondre à la demande. Il y a peut-être des ajustements à faire qui pourront l'être dans le cadre de cet éventuel comité de pilotage.

Pour ma part, le statut des enseignant-e-s qui participeraient à ce comité de pilotage ayant été clarifié, j'espère que vous choisirez d'y être à nouveau représenté-e-s. Je suis reconnaissante à vos représentant-e-s de s'être engagé-e-s jusqu'ici dans les discussions qui ont permis d'accompagner d'aménagements nécessaires l'extension du gymnase. Je suis persuadée que nous pouvons continuer à construire ensemble les réponses nécessaires à garantir des conditions d'étude et de travail de qualité malgré l'augmentation provisoire de la taille de votre établissement. Dans l'intervalle, il va de soi que je me tiens à votre disposition si nécessaire, tout comme la DGEP ou votre Direction.

À toutes et tous, j'adresse mes remerciements pour votre engagement en faveur de vos élèves et de leurs conditions d'étude.

Avec mes cordiaux messages.



Cesla Amarelle

Copie : M. Lionel Eperon, Directeur général de la DGEP
M^{me} Agnès-Valérie Bessis, Directrice du Gymnase de Burier